

BETTO PERBEN PRADEL FILHOL

Gaëlle FILHOL

Associée gérante

Tél. : +33 (0) 1 40 55 38 77
gaelle.filhol@bettolegal.com



Gaëlle Filhol conseille et représente des clients en arbitrage commercial international et en résolution de litiges. Gaëlle Filhol s'est aussi formée à la médiation avec le Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP).

Gaëlle Filhol dispose d'une grande expérience d'arbitrages et de Dispute Adjudication Board complexes aux enjeux élevés, notamment dans les secteurs de l'énergie (pétrole, gaz, nucléaire), des infrastructures et de l'industrie lourde. Elle a une excellente compréhension des spécificités des projets de construction. Elle intervient également dans des dossiers internationaux en lien avec les secteurs de l'aéronautique, de la défense, de la transaction post fusion-acquisition ainsi que des hautes technologies.

LANGUES

Français, Anglais

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Depuis 2019	Managing Partner, BETTO PERBEN PRADEL FILHOL
2018-2019	Associée, BETTO PERBEN PRADEL FILHOL
2007-2017	Collaboratrice senior, White & Case LLP (bureau de Paris)

FORMATION

2007	Barreau de Paris
2005	DEA en Droit international privé, Université de Paris II (Panthéon-Assas)
2003	DEA en Sociologie du droit, Université de Paris II (Panthéon-Assas)
2002	Maîtrise en Droit privé, Université de Paris II (Panthéon-Assas)
2001	LLB, Université de Paris II (Panthéon-Assas)
2000	DEUG, Université de Paris II (Panthéon-Assas)

PROFIL

Membre du Bureau d'*ArbitralWomen*

Co-fondatrice et Membre du Bureau des MUTE OFF Thursdays

Membre de l'IADC (*International Association of Defense Counsel*)

Membre de l'IBA (*International Bar Association*) et de l'IBA *Young Arbitration Practitioners*

Membre du DRBF (*Dispute Resolution Board Foundation*)

Membre du CFA (*Comité Français de l'Arbitrage*) et du CFA under 40

Membre de l'AFA (*Association Française de l'Arbitrage*)

Membre de l'ASA (*Swiss Arbitration Association*) et de l'ASA *below 40*

CLASSEMENTS

Lawdragon 500 Global Litigation Lawyers 2021

Who's Who Legal 2021 : Global Guide - Arbitration Future Leaders - Partners

Best Lawyers 2021 : Arbitrage international (France)

Décideurs 2021 :

« Excellent » - Contentieux & Arbitrage - Arbitrage international

« Excellent » - Afrique - Contentieux & Arbitrage

Expert Guides 2020 : « Rising star » – Commercial Arbitration France

Legal 500 EMEA 2020 : « Gaëlle Filhol has the rare ability of listening, thinking and debating before coming to a conclusion »

Who's Who Legal 2020 : Arbitration Future Leaders - Partners

Legal 500 EMEA 2019 : « Gaëlle Filhol is 'always ready for a good fight' »

Who's Who Legal 2019 : Arbitration Future Leaders - Partners

Décideurs 2019 : « Excellent » - Contentieux & Arbitrage - Arbitrage international

Expert Guides 2019 : « Rising Star » – Commercial Arbitration France

Décideurs 2018 :

« Incontournable » - Afrique - Arbitrage et contentieux internationaux

« Excellent » - Contentieux & Arbitrage - Arbitrage international - Médiation / Afrique - Ressources naturelles et énergies renouvelables

EXPÉRIENCES

En qualité d'arbitre :

Co-arbitre dans un arbitrage CCI relatif à une fusion acquisition entre une société irlandaise à une société française.

(8,5 millions de dollars US, droit serbe, CCI Paris)

Arbitre unique dans un arbitrage ICC opposant une société algérienne à une société coréenne dans le secteur de la construction.

(1,5 millions d'euros, droit algérien, CCI Paris, langue anglaise)

Co-arbitre dans un arbitrage AFA relatif à l'exécution d'un pacte d'actionnaire entre une société belge et une société française.

(1 million d'euros, droit français, AFA, langue française)

Arbitre unique dans un arbitrage FAI relatif à la rupture d'un accord de souscription.
(500,000 euros, droit finlandais, FAI, langue anglaise)

En qualité de conseil, entre autres :

Arbitrage TBI relatif à l'expropriation d'un investisseur occidental en Europe de l'Est dans divers secteurs industriels et dans l'immobilier.
(12 milliards de dollars, CNUDCI/TBI, siège à Madrid, procédure en langue anglaise)

Représentation d'un fournisseur d'énergie européen majeur dans un litige relatif à la construction et à l'installation d'une centrale nucléaire, comprenant d'importants enjeux financiers sur le long terme.
(7 milliards d'euros, CCI Stockholm, procédure en langue anglaise)

Représentation du contractant principal de l'un des plus importants projets d'infrastructure d'Amérique Centrale dans un litige contre l'employeur. Ce dossier comporte d'autres procédures de résolution de litiges.
(2 milliards de dollars, droit du pays d'Amérique centrale, CCI Miami, procédure en langue anglaise)

Représentation d'un consortium international en phase précontentieuse concernant un projet d'infrastructure majeur en Afrique du Nord.
(900 millions d'euros, droit du pays nord africain, CCI Paris, procédure en langue anglaise)

Représentation d'une filiale d'une société française cotée en bourse concernant une joint-venture dans le secteur du stockage de pétrole.
(200 millions d'euros, droit néerlandais, CCI Genève, procédure en langue anglaise)

Conseil d'un entrepreneur européen concernant un projet dans le secteur de l'énergie en Afrique subsaharienne.
(160 millions de dollars, droit français, CCI Paris, langue anglaise)

Représentation d'un grand groupe aéronautique dans deux contrats d'achats.
(105 millions d'euros, droit suisse, CCI Paris, langue anglaise)

Représentation d'un groupe aéronautique majeur contre une société américaine spécialisée dans les hautes technologies dans un différend relatif à la fourniture d'équipements aéronautiques.
(100 millions de dollars, droit suisse, ICC Genève, procédure en langue anglaise)

Représentation d'une société du Moyen Orient dans un arbitrage relatif à la construction d'un projet immobilier d'envergure dans cette région.
(100 millions de Dirham EAU, droit des Emirats Arabes Unis, procédure en langue anglaise)

Rupture d'un contrat de fourniture d'équipement dans le domaine aéronautique.
(47 millions d'euros, droit français, CCI Paris, procédure en langue anglaise)

Rupture d'un contrat de prestation de services informatiques.
(40 millions d'euros, droit français, CCI Paris, procédure en langue française)

Représentation d'un grand groupe aéronautique dans un différend relatif à un contrat de licence.
(25 millions d'euros, droit français, procédure ad hoc, procédure en langue anglaise)

Représentation d'un grand groupe aéronautique dans un différend relatif à un contrat de licence.
(25 millions d'euros, droit de New York, procédure CCI, langue anglaise)

Représentation d'une société française dans un conflit entre associés.
(9 millions d'euros, droit français, juridictions françaises)

Représentation d'une société suédoise du secteur de l'industrie de la défense dans un différend relatif à la résiliation d'un contrat de représentation pour la vente de matériel militaire.
(3 millions d'euros, droit français, CCI Paris, langue française)

Rupture d'un contrat de fourniture dans le secteur de la recherche astronomique.
(1,5 millions d'euros, droit suisse, CCI Genève, procédure en langue anglaise)

Représentation d'une entité étatique sub-saharienne dans un litige relatif à une concession portuaire.
(droit de l'OHADA, ad hoc, procédure en langue française)

Conseil d'une compagnie française d'électricité concernant des accords de fourniture de gaz à long terme.

Représentation d'un consortium international dans un litige relatif à la construction d'un vaste projet d'infrastructure en Amérique Latine.

PUBLICATIONS

"Avoiding and Resolving Disputes Through Dispute Boards", ICC Dispute Resolution Bulletin, 2018, No. 3

Co-auteur « Refonte du droit des investissements en Afrique du Sud : vers l'exclusion d'un droit de recours général à l'arbitrage international ? », Option Droit & Affaires, 4 décembre 2013 (avec Ch. von Krause)

Co-auteur « Révolutions, guerres civiles, actes de terrorisme : quand et comment invoquer la force majeure ? », Bulletin Européen du Moniteur (BEM), March 2013, p. 10 (avec N. Bouchardie)

Co-auteur « International arbitration: French judges confirm that Paris is the leading place », La Lettre des Juristes d'Affaires, 4 avril 2011 (avec Ch. von Krause)